

**ORDRE DU JOUR DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**JEUDI 15 DECEMBRE 2016 à 20H30**  
**Salle du conseil municipal – Mairie de Mortagne sur Sèvre**

❖ FINANCES / ECONOMIE / INTERCOMMUNALITÉ

- Budget principal : décision modificative n°3/2016
- Budget principal : décision modificative n°4/2016
- Budget location de bâtiments industriels : décision modificative n°2/2016
- Convention lotissement prêt-relais / budget annexe de lotissement Le Plessis
- Ouverture de crédits avant le vote du budget primitif 2017 : budget principal
- Ouverture de crédits avant le vote du budget primitif 2017 : budget assainissement
- Ouverture de crédits avant le vote du budget primitif 2017 : budget location de bâtiments industriels
- Convention avec la commune de La Verrie pour l'acquisition d'un réseau d'assainissement
- Modification des statuts de la Communauté de Communes du Pays de Mortagne – 17<sup>ème</sup> procédure
- Convention de maîtrise foncière avec l'Etablissement Public Foncier de la Vendée pour la ZAE du Chaintreau
- Avenant n°1 au contrat de délégation de service public Assainissement / Suez Environnement

❖ CADRE DE VIE / DEVELOPPEMENT URBAIN

- Travaux des réseaux eaux usées (EU) et eaux pluviales (EP) sur la commune – lancement de la consultation
- SyDEV – convention d'effacement des réseaux phase 3 route de Poitiers
- SyDEV – convention d'éclairage public phase 3 route de Poitiers
- Programme voirie 2016 – avenant au lot n° 1
- Longueur de la voirie communale
- Conventions d'installation, gestion, entretien et remplacement de lignes de communications électroniques dans plusieurs bâtiments communaux

❖ VIE SCOLAIRE

- Convention de mise à disposition de l'espace aqualudique LE TRITON au profit du collège St Nicolas de Tiffauges

❖ ENFANCE / JEUNESSE

- Rémunération des animateurs vacataires
- Tarifs / délibération de principe
- Tarifs 2017

❖ QUESTIONS DIVERSES

- Information sur les décisions prises dans le cadre des délégations accordées à Monsieur le Maire en vertu de l'article L 2122-20 du Code Général des Collectivités Territoriales
- Information sur les marchés publics
- Information sur le droit de préemption